

Communiqué de Presse

Paris – 21 Septembre 2021

## EUROPCAR MOBILITY GROUP ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS SENIOR LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR UN MONTANT DE 500 MILLION D'EUROS

Europcar Mobility Group S.A. (« **Europcar Mobility Group** » ou la « **Société** »), une société anonyme de droit français, a annoncé aujourd'hui le lancement d'une émission d'obligations senior liée au développement durable (« *Sustainability-Linked Senior Secured Notes* ») (les « **Obligations** ») pour un montant de 500 millions d'euros à échéance 2026 par sa filiale EC Finance plc, sous réserve des conditions de marché et d'autres conditions (l'« **Emission Obligatoire** »).

Dans le cadre de sa première émission obligataire liée à sa stratégie de développement durable, Europcar Mobility Group s'est engagée à mettre en place des objectifs solides et ambitieux de développement durable, à savoir : (1) réduire ses émissions de carbone liées à sa flotte de voitures et de camions pour atteindre en moyenne une émission carbone de 93 g CO<sub>2</sub>/km et 144 g CO<sub>2</sub>/km respectivement d'ici fin 2024 et (2) agrandir sa proportion de véhicules « verts » (émettant moins de 50 g CO<sub>2</sub>/km) à 20% de sa flotte de voitures et de camions d'ici fin 2024.

Le produit brut de cette émission sera affecté, avec la liquidité disponible, au :

- remboursement anticipé en intégralité des obligations senior garanties, émises par EC Finance plc portant intérêt à 2.375% et venant à échéance en 2022 (les « **Obligations 2022** »)
- règlement des frais et dépenses y relatifs.

Le but de cette Emission Obligatoire est d'optimiser la structure financière de la Société et d'étendre la maturité de sa dette tout en bénéficiant des conditions de marché en vigueur.

La documentation liée au financement de développement durable (« *Sustainability-Linked Financing Framework* ») est disponible ici :

<https://investors.europcar-group.com/fr/financial-documentation/debt>

### AVERTISSEMENT

*La diffusion de ce communiqué de presse peut-être sujette à des restrictions selon le droit en vigueur dans certaines juridictions. Toute personne qui pourrait se trouver en possession de ce document est tenue de se renseigner au sujet de telles restrictions éventuelles et de s'y conformer.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).*

*Ce communiqué de presse n'est pas et ne doit pas être considéré, en toutes circonstances, comme une offre au public des Obligations de la part d'Europcar Mobility Group ni une sollicitation du public dans le cadre d'une quelconque offre. Aucune action n'a été ni ne sera entreprise dans aucun pays ni sous aucune juridiction pour permettre une offre au*

*Ne pas distribuer au Canada, Japon et Australie*

public des Obligations ni la détention ou la distribution de ce communiqué de presse ou de tout autre document d'offre ou de tout autre document promotionnel se rapportant aux obligations dans tout pays et dans toute juridiction où des mesures seraient requises à cette fin. L'offre ou la souscription des Obligations peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Europcar Mobility Group ne saurait accepter aucune responsabilité au titre d'aucune violation par toute personne de ces restrictions.

Les Obligations ne seront proposées qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'article Article 2(1)(e) du Règlement Prospectus.

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les Obligations ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans les États membres (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus ou (ii) conformément aux autres dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus. Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« offre au public » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les valeurs mobilières à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces valeurs mobilières.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les États membres.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente, ou une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis. Les valeurs mobilières ne peuvent pas être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié ("**U.S. Securities Act**"). Les obligations de la Société n'ont pas fait l'objet et ne feront pas l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act, et ni Europcar Mobility Group, ses actionnaires ou ses entités liées n'ont l'intention d'enregistrer une quelconque partie de l'offre envisagée aux États-Unis d'Amérique ni de réaliser une offre au public aux États-Unis d'Amérique. Le présent communiqué de presse est publié en vertu de, et conformément à, la règle 135c du U.S. Securities Act.

Le présent communiqué n'est destiné uniquement aux personnes (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« high net worth companies, unincorporated associations etc. »), (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (toutes les personnes mentionnées étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilitées** »). Le présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne sont pas des Personnes Habilitées. Les Obligations sont offertes uniquement aux « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) (le "**Règlement Prospectus Anglais**")

Le présent communiqué de presse ne peut être publié, transmis ou distribué sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

#### MiFID II Gouvernance des Produits

Conformément aux exigences en matière de gouvernance des produits prévues par : (a) la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (« **MiFID II** ») ; (b) les articles 9 et 10 de la directive déléguée (UE) 2017/593 de la Commission complétant la directive MiFID II ; et (c) des mesures de transposition locales, l'évaluation du marché cible relatif aux Obligations dans le cadre de l'Offre a conduit à la conclusion suivante: (i) le marché cible des Obligations est constitué de contreparties éligibles et de clients professionnels, tels que définis dans la directive MiFID II ; et (ii) tous les canaux de distribution des Obligations à des contreparties éligibles et à des clients professionnels sont appropriés (l'« **Evaluation du Marché Cible** »). Toute personne qui par la suite propose, commercialise ou recommande les Obligations (un « **distributeur** ») devra tenir compte de l'Evaluation du Marché Cible

*Ne pas distribuer au Canada, Japon et Australie*

*réalisée par le producteur ; toutefois, un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible relatif aux Obligations (en adoptant ou en affinant l'Evaluation du Marché Cible réalisée par le producteur) et de déterminer les canaux de distribution appropriés.*

*Uniquement aux fins du processus d'approbation du produit de chaque fabricant, l'évaluation du marché cible à l'égard des Obligations a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Obligations est uniquement composé de contreparties admissibles, telles que définies dans le Financial Conduct Authority (" FCA ") Handbook Conduct of Business Sourcebook (" **COBS** "), et de clients professionnels, tels que définis dans le Règlement (UE) N° 600/2014, tel qu'il fait partie du droit national en vertu de l'EUWA ("**UK MiFIR**") ; et (ii) tous les canaux de distribution des Obligations aux contreparties admissibles et aux clients professionnels sont appropriés (**"Evaluation du Marché Cible Anglais"**). Toute personne qui par la suite propose, commercialise ou recommande les valeurs mobilières (un "distributeur") devrait prendre en considération l'évaluation du marché cible des producteurs ; toutefois, un distributeur assujéti au FCA Handbook Product Intervention and Product Governance Sourcebook (les "**Règles MiFIR de Gouvernance des Produits Anglais**") est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible relatif aux Obligations (en adoptant ou en affinant l'évaluation du marché cible réalisée par le producteur) et de déterminer les canaux de distribution appropriés.*

*L'Evaluation du Marché Cible est réalisée aux seules fins du processus d'approbation du produit par le producteur et ne constitue ni une évaluation pour un client donné de la pertinence ou de l'adéquation aux fins de MiFID II ni une recommandation d'investir, d'acheter ou de prendre toute autre mesure à l'égard des Obligations.*

*Nonobstant l'Evaluation du Marché Cible, l'attention des distributeurs est attirée sur le fait que : le prix des Obligations pourrait baisser et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement ; les Obligations n'offrent aucun revenu garanti ni aucune garantie en capital ; et qu'un investissement dans les Obligations n'est adapté que pour des investisseurs qui n'ont pas besoin d'un revenu garanti ou d'une garantie en capital, et sont capables (seuls ou avec l'aide d'un conseiller financier ou autre) d'évaluer les avantages et les risques d'un tel investissement et disposent de ressources suffisantes pour supporter les pertes qui pourraient en résulter.*

*Le présent communiqué de presse peut comprendre des projections ainsi que des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Toute projection ou déclaration de ce type reflète le point de vue actuel d'Europcar Mobility Group sur des événements et des performances financières futures.*

*Aucune assurance ne peut être donnée que de tels événements ou de telles performances se réaliseront car les résultats comme les projets peuvent être amenés à différer de manière importante desdites projections.*

## **Relations Investisseurs**

Caroline Cohen - [caroline.cohen@europcar.com](mailto:caroline.cohen@europcar.com)

## **Relations presse**

Valérie Sauteret - [valerie.sauteret@europcar.com](mailto:valerie.sauteret@europcar.com)

Vincent Vevaud - [vincent.vevaud@europcar.com](mailto:vincent.vevaud@europcar.com)

## **A propos d'Europcar Mobility Group**

Europcar Mobility Group est l'un des principaux acteurs du secteur de la mobilité et est une société cotée sur Euronext Paris. Europcar Mobility Group a pour raison d'être d'offrir des alternatives attractives à la possession de véhicules, de manière responsable et durable. Dans cette perspective, Europcar Mobility Group offre une large palette de services de location de voitures et utilitaires - que ce soit pour quelques heures, quelques jours, une semaine, un mois ou plus - avec une flotte d'ores et déjà « CO2 light » dotée des motorisations les plus récentes et qui sera dans les années à venir de plus en plus « verte » (plus de 1/3 de véhicules électriques et hybrides à l'horizon 2023).

La satisfaction des clients est au cœur de l'ambition du Groupe et de celle de ses collaborateurs. Elle nourrit également le développement permanent de nouvelles offres dans les trois lignes de service du Groupe - Professionnels, Loisirs, Proximité -, répondant ainsi aux besoins spécifiques et cas d'usage des entreprises ainsi que des particuliers.

Les 4 marques majeures du Groupe sont : Europcar® - le leader Européen de la location de véhicules, Goldcar® - la plus importante société de location de véhicules lowcost en Europe, InterRent® – marque « mid-tier » à destination des clients loisirs et Ubeeqo® – leader européen du carsharing (BtoB, BtoC). Europcar Mobility Group propose ses différentes solutions et services de mobilité dans le monde à travers un vaste réseau dans plus de 140 pays (incluant 18 filiales en propre en Europe, 1 aux USA, 2 en Australie et Nouvelle-Zélande, ainsi que des franchisés et des partenaires).

Plus d'informations sur : [www.europcar-mobility-group.com](http://www.europcar-mobility-group.com)

## **Déclarations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des prévisions et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services et le développement de produits futurs, ainsi que des déclarations concernant la performance ou des événements. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les termes « s'attend à », « prévoit », « pense », « a l'intention de », « estime », « planifie », « projette », « peut », « pourrait », « devrait », ou ces mêmes expressions et autres similaires à la forme négative. Les déclarations prospectives ne sont pas la garantie des performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant Europcar Mobility Group, ses filiales et investissements, aux tendances de leur secteur, aux dépenses d'investissement et acquisitions futures, à l'évolution des passifs éventuels, à l'évolution de la conjoncture économique mondiale, ou à celle relative aux principaux marchés d'Europcar Mobility Group, aux conditions concurrentielles sur le marché et aux facteurs réglementaires. Ces événements sont incertains et leur issue pourrait se révéler différente des attentes actuelles, ce qui pourrait affecter les objectifs annoncés. Les résultats réels peuvent différer significativement de ceux qui sont projetés ou sous-entendus dans les présentes déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Sous réserve de dispositions légales applicables, Europcar Mobility Group n'assume aucune obligation de réviser ni de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs. Les résultats et performances du Groupe peuvent également être affectés par divers risques et incertitudes, y compris de façon non exhaustive, les risques mentionnés dans la rubrique « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 6 mai 2020 et également disponible sur le site Internet du Groupe : [www.europcar-mobility-group.com](http://www.europcar-mobility-group.com). Le présent communiqué de presse ne contient pas ou ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat de valeurs mobilières en France, aux États-Unis ou dans une quelconque juridiction. »

**Les informations réglementées liées à ce communiqué de presse sont disponibles sur :**

<https://investors.europcar-group.com>  
[www.europcar-mobility-group.com](http://www.europcar-mobility-group.com)